

CHARTRE des **PAROISSES**

L'Église est
le lieu où fleurit
l'Esprit Saint
(Saint Hyppolite)



DIOCÈSE
de **CAHORS**

CHARTRE des **PAROISSES**

Gramat, le 9 Décembre 2017

Introduction :

Docilité et créativité missionnaire du pasteur et de la communauté

La présente charte vise à unifier l'organisation des paroisses dans le diocèse de Cahors, dans la ligne de la quatrième priorité missionnaire promulguée, après une démarche synodale diocésaine, à la Pentecôte 2008 par Mgr Norbert Turini : "*une organisation diocésaine renouvelée au service de la mission*".

L'unification de la structure des paroisses aura de nombreux avantages : développer une conscience diocésaine, une culture et un langage commun, faciliter l'entraide entre paroisses et le travail en doyenné, rendre possible la proposition de modules de formation adaptés pour les laïcs investis dans la vie paroissiale, permettre aux paroisses de mieux accueillir les prêtres quand ils changent de lieu de mission, lesquels pourront s'y retrouver plus facilement.

Dans son exhortation sur la nouvelle évangélisation, le pape François souligne que pour les paroisses d'aujourd'hui "*la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté*" sont nécessaires (cf. La Joie de l'Évangile, n° 28). Docilité et créativité, peuvent sembler contradictoires. Pourtant, il n'existe pas de génération spontanée de la mission. C'est par sa docilité à l'Esprit Saint que le disciple devient missionnaire. Il s'agit bien de sortir de soi-même, de laisser l'Esprit de Dieu nous conduire selon la volonté du Père et non pas selon la nôtre.

La docilité aux principes de cette charte, parce qu'elle suppose de s'inscrire dans un

projet missionnaire qui nous dépasse, va favoriser notre docilité à l'Esprit Saint dans la communion ecclésiale et, par conséquent, stimuler la créativité missionnaire. Elle force à regarder ce qui se passe ailleurs et à sortir de l'auto-référencement. Elle doit aider les prêtres et les laïcs en responsabilité à développer leur esprit de service et à résister à la tentation du pouvoir. Car si la vie paroissiale était enfermée dans le fonctionnement et les options de quelques personnes devenues incontournables, elle perdrait toute adaptabilité aux besoins réels des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

En se référant à un cadre objectif, la vie paroissiale gagnera en souplesse et chacun pourra mieux trouver sa place. La créativité missionnaire est d'autant plus féconde qu'elle ne se réfère pas arbitrairement à quelques individus mais au Christ Jésus et à son Évangile. Une paroisse s'épanouit en communion avec l'Église diocésaine dans la joie d'annoncer ensemble l'amour infini de Dieu pour ce monde. Car la vocation de l'Église est de montrer au monde le vrai visage du Christ pour que s'accomplisse l'union intime des hommes avec Dieu et que progresse l'unité du genre humain jusqu'à son achèvement à la fin des temps.

Remarque de vocabulaire : dans ce document le mot "paroisse", sauf précision contraire, désignera soit une paroisse nouvelle créée après avoir supprimé tout un ensemble de petites paroisses, soit un "groupement paroissial" qui correspond à un ensemble de paroisses historiques confiées au même curé.



I. Évolutions de notre diocèse

Notre diocèse a connu de nombreuses évolutions dont le spectaculaire exode rural est le plus visible (400 000 habitants en 1870, 160 000 en 1954). Mais la population du département, depuis les années 1960, a plutôt eu tendance à augmenter légèrement, jusqu'à 175 000 environ. Ces évolutions démographiques suscitent deux remarques :

- beaucoup d'anciennes paroisses sont presque vides, non seulement à cause de la sécularisation mais d'abord faute d'habitants ;

- un nombre non négligeable de nouveaux venus est à prendre en compte car le départ massif des jeunes nés dans le Lot continue mais des populations nouvelles arrivent, soit pour profiter d'une retraite agréable, soit pour travailler dans l'aéronautique, la conserverie alimentaire ou autres entreprises locales ou encore pour vivre grâce à l'informatique, d'un travail à domicile en rural ou bien pour se lancer dans le bio ou autres initiatives innovantes compatibles avec notre beau pays. Arrivent aussi des populations en précarité, attirées par une vie moins chère et à l'abri des violences urbaines.

Une particularité de notre diocèse est aussi l'accueil touristique de populations urbaines nombreuses et jeunes, y compris dans nos assemblées dominicales, surtout l'été.

Pour beaucoup de nos contemporains, la paroisse demeure une référence, souvent perçue comme "prestataire de services" pour les grands moments de la vie, mais aussi comme un lieu où l'on peut donner de soi-même aux autres et s'y épanouir dans une

ambiance heureuse. Le nombre d'enfants catéchisés connaît un réel effondrement mais la démarche de retour à la foi (recommandants) ou même de demande de baptême des adultes devient de plus en plus significative.

Cela dit, une grande partie de la population du diocèse ne fréquente pas ou que rarement les églises. Les jeunes, en particulier, méconnaissent largement la foi chrétienne et, s'ils manifestent souvent une certaine ouverture de principe, le peu qu'ils ont appris de la religion a pu être entaché d'a priori négatifs ou même de peur face aux liens anthropologiques entre violence et sacré.

1 Définition et image de la paroisse

« La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Évêque diocésain »

(Can 515§1).

La place des prêtres dans les paroisses est fondamentale. Même quand le curé ne peut pas résider sur place, il y a un prêtre en charge du territoire qui, quel que soit sa disponibilité et ses capacités relationnelles, rappelle à tous que c'est le Christ l'unique pasteur de son Peuple. Le sacrement de l'ordre ne gomme rien des limites humaines d'un prêtre mais lui confère une vocation spéciale pour rassembler de troupeau du Christ en annonçant la Parole du Dieu vivant, avec la puissance de l'Esprit Saint (cf. Vatican II, pres-

byterorum ordinis, n° 4). Comme chefs du Peuple de Dieu, les prêtres ont pour tâche de faire grandir les autres jusqu'à *"leur faire atteindre leur maturité chrétienne [...] afin que tous remplissent en chrétiens le rôle qui leur revient dans la communauté des hommes"*

(Ibid. n° 6).

Dans son exhortation sur la nouvelle évangélisation, le pape François fait plusieurs remarques sur la paroisse (cf. La joie de l'Évangile, n° 28) et, en particulier, il note la nécessité d'un renouveau pour être plus "proche des gens". Il rappelle aussi que les structures de la paroisse ne sont pas tournées vers elle-même mais vers sa mission d'évangélisation, donc vers le monde.

Il est donc intéressant de travailler sur l'image donnée par nos paroisses dans le paysage local et de chercher les moyens réalistes et adaptés.

Même si les paroisses sont plutôt perçues positivement du fait des services (funérailles, baptêmes, mariages), la plus grande partie de l'activité paroissiale demeure méconnue, souvent cachée et peu visible. La plupart des gens ignorent par exemple que des messes quotidiennes sont célébrées, que beaucoup de personnes prient pour le salut du monde, que des bénévoles visitent et portent la communion aux malades les plus isolés, que des organismes d'aide locale ou internationale gravitent autour des paroisses et y puisent un réel soutien, que des conférences, des temps de réflexion, une formation humaine et spirituelle y sont proposés, que des centaines de personnes se confessent chaque année, etc.

Nos paroisses témoignent fidèlement de Jésus-Christ ressuscité, Fils de Dieu, Sauveur, mais il n'est pas fréquent que ce témoignage soit reçu. Les personnes qui, aujourd'hui, suivent une quête spirituelle s'adressent-elles d'abord à leur paroisse ? Quelle image donnent tant d'églises fermées, qui n'offrent plus même la possibilité d'aller s'y recueillir ? Malgré tout, la qualité de ce qui est vécu

dans les paroisses est globalement assez remarquable, si nous le regardons avec recul, sans s'arrêter aux petits défauts. Pour les catholiques qui s'identifient comme paroissiens, l'eucharistie et la Parole de Dieu sont vraiment la nourriture fondamentale et le désir de faire aimer Dieu est dans bien des cœurs. Notre potentiel d'évangélisation est donc considérable.

2 L'évolution territoriale de la paroisse

Un des grands signes donnés par nos paroisses ces dernières années est l'évolution du découpage territorial qui a d'ailleurs précédé et parfois inspiré des redécoupages communaux.

Aujourd'hui, soit les anciennes paroisses ont été supprimées pour en ériger une plus grande, soit c'est le "groupement paroissial" qui est devenu l'unité pastorale confiée à un curé. Dans ces deux cas, l'étendue du territoire, la multiplicité des réalités humaines et pastorales, la difficulté à renouveler les personnes changent fortement le modèle ancien de la paroisse traditionnelle autour de son clocher. De plus la paroisse nouvelle elle-même ne vit pas sous le modèle autarcique qui existait dans le passé. Même un "groupement paroissial" déjà étendu ne porte plus seul la préoccupation de la mission sans esprit de collaboration avec les autres paroisses ou groupements.

Les liens de la paroisse (ou du groupement paroissial) au doyenné, au diocèse et à toute l'Église sont de plus en plus développés. L'isolement d'une paroisse n'est pas conforme à un esprit de communion et serait même stérilisant. Ce point est souvent bien conscientisé par les curés, pas toujours par les fidèles, moins encore par les personnes éloignées de l'Église qui ont parfois tendance à réclamer de leur paroisse une prestation de convenance, en rivalité, s'il le faut, avec la paroisse voisine, selon le modèle de libre-concurrence qui prévaut dans la société civile.

3 L'attention aux ressorts affectifs de la mission en paroisse

La diminution du nombre de prêtres fait qu'aujourd'hui, les paroissiens attendent de plus en plus de leur curé. Depuis les débuts de l'Église, le prêtre est souvent investi d'une image paternelle, en même temps qu'il est reconnu comme un frère en Jésus-Christ. Il est prudent d'être attentif à l'équilibre dans l'attachement à la personne de tel prêtre ou de tel diacre (ou aussi de tel animateur ou catéchiste). Cet attachement ne devrait pas conduire à faire écran au Christ !

Surtout à notre époque où l'émotion est sur-valorisée, les ressorts affectifs de l'évangélisation sont incontournables car on évangélise des personnes en expérimentant des rencontres qui touchent le cœur des êtres. Mais cela exige prudence et discernement. A juste titre, notre société qui souffre de la multiplication des troubles psycho-sociaux, devient de plus en plus sensible aux emprises affectives. Pour se garder des tentations d'abuser du pouvoir spirituel, il est souvent souhaitable d'agir à plusieurs, en fraternité avec des collaborateurs proches, prêtres ou laïcs. Nous devons éviter qu'un acteur pastoral soit trop souvent au centre de l'activité pastorale et se transforme en petit gourou. Rappelons-nous que Jésus lui-même a envoyé les disciples deux par deux (cf. Lc 10,1) afin que l'on n'oublie pas que l'Esprit Saint l'agent principal de la mission de l'Église. La collaboration des différents Apôtres n'a jamais été facile (comme par exemple lorsque Paul et Barnabé se disputent à propos de Jean-Marc, selon Ac 15,37-39), mais c'est la confiance en l'Esprit Saint qui doit dominer.

Si le curé a reçu de l'évêque la charge pastorale d'une communauté paroissiale, il ne la porte pas seul. Des prêtres, des diacres et des laïcs y participent.



4 Les charismes des fidèles laïcs

Chacun des fidèles laïcs a reçu des charismes pour le bien de toute la communauté et au service de l'évangélisation. Discerner qui appeler pour tel ou tel service pastoral revient au curé dans sa paroisse. Mais il a besoin des autres pour exercer ce discernement. Plus encore, si l'Esprit Saint a pourvu de charismes les fidèles de sa paroisse, le prêtre ne peut que s'en réjouir et accueillir ce don. Le curé doit promouvoir les charismes et les dons spirituels des fidèles laïcs, afin qu'ils puissent s'exercer pour le bien de l'Église et que chacun parvienne à sa pleine maturité chrétienne.

La collaboration étroite avec les fidèles laïcs est un des changements profonds de l'exercice curial ces dernières décennies et un beau fruit de l'Esprit encouragé par le Concile Vatican II : *"De ce commerce familial entre laïcs et pasteurs, il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens : par là en effet s'affirme chez les laïcs le sens de leur responsabilité propre, leur ardeur s'entretient et les forces des laïcs viennent plus facilement s'associer à l'action des pasteurs. Ceux-ci, avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir plus efficacement sa mission pour la vie du monde"* (Lumen Gentium n° 37).

Discerner des charismes ne se limite pas à considérer l'organigramme à remplir, mais suppose de contempler avec foi la disponibilité des personnes et la beauté de leurs charismes. Prendre en considération les désirs des gens est fécond. Discerner un charisme, ce n'est pas simplement identifier une compétence (nécessaire elle aussi, mais qui peut s'acquérir et/ou se développer) ni entendre la première expression d'un désir qui peut avoir besoin d'ajustement. Le charisme ne s'exerce pleinement que si la personne a un réel désir de servir Dieu et ses frères et qu'elle

cherche à vivre vraiment en docilité à l'Esprit Saint. Des fruits spirituels caractérisent l'exercice d'un charisme : fraternité, joie, paix, patience, bonté, miséricorde, fidélité, douceur, maîtrise de soi (cf. Gal 5,22-23). Le discernement d'un charisme consiste à légitimer ou pas son exercice et à en préciser les contours, les limites, en vue du bien de tous et de la communion. Le premier charisme, sans lequel aucun autre n'a de valeur, comme le rappelait saint Paul aux Corinthiens, c'est l'amour fraternel (cf. 1 Co 13,1-3).

5 Élargissement du sens de la mission

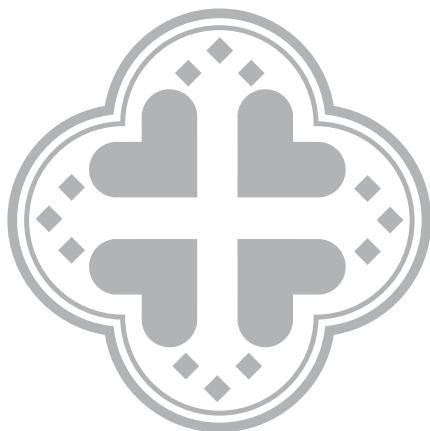
La paroisse n'a pas besoin d'être autarcique et si un travail en doyenné est réalisé, tant pis si certains aspects de la mission ne peuvent pas toujours être accomplis dans telle paroisse. Nos manques aussi peuvent être un témoignage de notre sens plus large de l'Église et encourager à des actes de partage, conduire à plus de fraternité et de joie.

Le réflexe d'envoyer quelqu'un qu'on n'est pas en capacité d'aider à la paroisse voisine est à développer. Avec discernement et en concertation, il sera même parfois judicieux de proposer à un laïc d'aller mettre ses compétences au service d'une paroisse voisine. Le doyenné peut ainsi de-

venir un lieu d'échange des compétences et des charismes.

De même, un chrétien ayant exercé des responsabilités pendant un temps (par exemple membre d'une EAP) et bénéficié d'une formation favorisant un progrès spirituel et un plus grand sens de l'Église, son mandat terminée, pourra éventuellement être appelé à des missions transversales, par exemple au sein d'un service diocésain.

Ces échanges et évolutions de missions peuvent aider à surmonter le risque d'appropriation excessive. Certes, il peut être bon que les fidèles aient acquis le sentiment de s'être "approprié" la communauté paroissiale, de vivre un "nous chrétiens" qui dépasse une conception exclusivement hiérarchique voire individualiste de l'Église. Cependant, l'expérience montre que pareille appropriation doit se garder de la tentation du repli communautaire : "notre paroisse", dans un identitarisme fermé au reste de l'Église et du monde. Les changements de curé en sont alors plus compliqués mais sont révélateurs. La paroisse n'est pas "ma" communauté au sens étroit du mot, mais une "communauté précise de fidèles" qui rassemble souvent en communion plusieurs communautés de chrétiens, au service de la Mission du Christ Rédempteur.





II. Éléments fondamentaux de la vie chrétienne locale

Si la paroisse est d'abord pour la mission, la vie chrétienne locale est le but des structures paroissiales qui ne peuvent être tournées vers elles-mêmes, vers une auto-préservation qui les viderait de tout contenu ou les réduirait à une association parmi d'autres.

Pour que la paroisse soit proche de la plus large partie de la population de son territoire, elle a besoin de services bien structurés mais cela ne suffit pas. La complexité des relations humaines ne permet pas que tous prennent toujours leur place dans l'organisation générale d'une paroisse. Aussi, pour qu'une communauté chrétienne s'élève harmonieusement de façon à devenir un Temple saint à la louange du Seigneur (cf. Eph 2,21), il est souvent utile de prendre en considération et d'encourager la vie de fraternité chrétienne qui se développe à petite échelle, proche des lieux de vie dispersés. *L'Église est le lieu où fleurit l'Esprit Saint* (Saint Hyppolite).

1

L'eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne

L'eucharistie est au centre de la vie de la paroisse. C'est le cœur de la vie chrétienne. C'est ce qui rassemble. *La célébration du sacrifice eucharistique est la source et le sommet de toute vie chrétienne* selon la célèbre formule du Concile Vatican II (cf. *Lumen gentium* n° 11).

Bien sûr, dès que l'on a convenu du caractère central de la messe, surtout la messe dominicale, il faut admettre que la célébration de l'eucharistie cristallise aussi certaines tensions : où et à quelle fréquence célébrer la messe ? comment adopter la forme litur-

gique qui convient au plus grand nombre, sans exclure par principe les demandes particulières ? comment accompagner et intégrer dans nos communautés ceux qui ne peuvent pas communier ? quels gestes œcuméniques accomplir en signe de fraternité avec ceux qui ne partagent pas la même foi eucharistique ?

En tout cas, en réfléchissant aux modalités de la célébration de la messe dans nos groupements paroissiaux, il serait malsain de nous replier sur nos petits groupes ou sur la nostalgie du temps où chaque village avait une communauté chrétienne nombreuse. L'offre des messes dominicales dans notre diocèse est très généreuse si l'on regarde le petit nombre de fidèles qui se réunissent dans nos églises. Nous devons reconnaître que, puisque près de 60% des français se disent encore catholiques mais moins de 10 % vont à la messe au moins lors des grandes fêtes, alors le fait que l'eucharistie est le centre de la vie chrétienne n'est pas compris par toute l'Église.

Le soin mis à célébrer dignement et en fidélité aux règles liturgiques de l'Église, évitant aussi bien la froide rigidité que la recherche d'effets spéciaux ou l'auto-célébration, est sûrement un axe pastoral important pour réveiller le goût et le sens de l'eucharistie. L'encyclique *"L'Église vit de l'eucharistie"* de saint Jean-Paul II (2003) demeure un très beau message pour approfondir ce sujet.

Sur le long terme, c'est avant tout par une conversion personnelle, à vivre et à revivre, pour remettre réellement la célébration de l'eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne (cf. *Lumen gentium* n° 11), au

centre de nos propres vies que nous pourrions en devenir des témoins contagieux. Les propositions de temps d'adoration eucharistique ne touchent pas le plus grand nombre en termes de participation, mais ils ravivent, chez les fidèles, la conscience de la centralité du Mystère de la foi. L'adoration prolonge le temps liturgique de l'union du chrétien à l'offrande eucharistique du Christ et favorise la conversion profonde du regard sur sa propre vie et sur la vie de l'Église et du monde. La fécondité missionnaire de cette conversion sera incalculable.

2 Les services et l'enjeu d'en révéler le moteur spirituel

La paroisse apparaît souvent comme une "prestataire de services", ce qui nous met mal à l'aise car nous préférerions que la dimension fraternelle et le témoignage rendu au Christ qui nous fait vivre soit notre premier message, notre vitrine. Néanmoins, la qualité des services et l'authenticité spirituelle de ceux qui les font vivre est aussi un moyen d'évangélisation, même si la « prestation de service » fausse quelque peu la relation avec ceux qui, parfois, se comportent trop comme des "clients".

Citons, parmi les services : la catéchèse, le catéchuménat, la pastorale des funérailles et des sacrements, le service de la convivialité (fêtes, kermesses, accueil à l'église ou au presbytère, etc.), les services caritatifs, les propositions éducatives (enseignements catholique, aumôneries, camps, mouvements, etc.), la visite et l'accompagnement spirituel des malades, les équipes liturgiques, les groupes bibliques et services de formation chrétienne et bien d'autres. Plusieurs de ces services ont des dimensions extra-paroissiales, mais tous sont en lien avec la paroisse et relayés par elle. Ils figurent parmi les offres de services que promeut la paroisse sur son site internet ou ses feuilles d'information. Les services sont un signe de vitalité qui contribuent à donner une image positive de l'Église dans la société

actuelle. Ils expriment quelque chose de la nature profonde de l'Église. Les services dans la paroisse s'efforcent d'honorer les missions d'annonce de la Parole de Dieu, de célébration des Sacrements et de service de la charité.

Mais force est de reconnaître que, souvent, aux yeux de nos contemporains, l'annonce de la Parole est surtout perçue sous l'angle relatif d'une promotion de valeurs, que la célébration des sacrements peut être comprise comme une ritualité ayant une fonction plus sociale que théologique et que le service de la charité paraît réduit à une activité d'assistance parmi d'autres, sans lien évident avec le cœur même de la foi.

Toutefois, les monastères qui ne rendent généralement aucun autre service que l'accueil des hôtes, ont aussi une image très positive. L'intériorité et la vie de prière radicalement donnée touchent. La vie fraternelle et l'épanouissement intégral qu'elle permet intéresse. Le monde actuel a aussi soif de silence, de prière et d'authenticité relationnelle. Nos paroisses, sans se transformer en monastères, ont aujourd'hui le devoir de rendre lisible l'âme de leurs activités apostoliques et de devenir de plus en plus des laboratoires de la réconciliation fraternelle en Jésus-Christ.

Il est bon de coordonner les divers services paroissiaux et d'en réunir parfois les responsables. Remarquons cependant qu'il ne faudrait pas confondre la paroisse avec l'ensemble des responsables ou répondants de ces divers services, aussi importants soient-ils. Si la paroisse en venait à s'identifier à ses services, la dimension fonctionnelle et organisationnelle de la paroisse prendrait le pas sur sa créativité missionnaire. Dans la troisième partie de cette charte, les structures fondamentales d'un groupement paroissial seront donc présentées comme traversant les services et les réalités institutionnelles de la paroisse, mais ne s'identifiant pas à eux. Ainsi, par exemple, qu'il soit clair dès à présent que la réunion des responsables de services n'est ni un Conseil Pastoral ni une EAP.

3 Les familles

La famille est le premier lieu de rayonnement de la foi, d'institution divine. *"De nos jours, dans un monde souvent étranger et même hostile à la foi, les familles croyantes sont de première importance, comme foyers de foi vivante et rayonnante"*. (CEC, n° 1656)

"Peut-être n'en sommes-nous pas toujours conscients, mais c'est précisément la famille qui introduit la fraternité dans le monde ! À partir de cette première expérience de fraternité, nourrie par les liens d'affection et par l'éducation familiale, le style de la fraternité rayonne comme une promesse sur toute la société" (François, Amoris laetitia n°194).

Un soin particulier doit être développé dans nos paroisses au soutien et à l'accompagnement des familles, dans la diversité de leurs itinéraires, des épreuves qu'elles ont pu traverser et des charismes qu'elles peuvent partager dans nos communautés. La fécondité missionnaire de petits secteurs ruraux doit souvent beaucoup au rayonnement de quelques familles.

Dans chaque paroisse, il serait bon qu'il existe une ou plusieurs petites fraternités de couples se nourrissant de convivialité, de réflexion et de prière, dans la perspective d'accompagner les couples qui demandent le sacrement du mariage ou même, éventuellement, ceux qui demandent le baptême de leur enfant sans s'être encore décidés au mariage. L'avenir des familles de nos paroisses est un enjeu vital.

4 Les relais ou les pôles

Le relais est une petite équipe qui assume près d'un clocher (ou dans un quartier de ville), un rôle de transmission entre les personnes rencontrées et les structures d'organisation de la paroisse : transmission d'information, d'une feuille paroissiale, visite à des personnes isolées, informations sur la catéchèse ou la préparation aux sacrements, lien avec les équipes de funérailles.

Dans ces équipes relais, certaines personnes peuvent avoir la clé de l'église et assurer la fonction de sacristain.

Les membres des équipes relais sont reconnus par le curé pour une durée de cinq ans renouvelable. Ils peuvent avoir été proposés par un membre de l'EAP ou d'autres fidèles. Il convient d'éviter qu'ils se considèrent comme "propriétaires" de leur poste. On veillera toutefois à reconnaître de manière significative et encourager ceux qui se dévouent de manière discrète et dans un réel esprit de service ecclésial, parfois durant de nombreuses années.

Si cela est opportun, on pourra mettre en place des pôles. Le pôle est une zone territoriale plus petite que le groupement paroissial assumée par petite équipe. La constitution de pôles sera spécialement utile lorsqu'il n'y a pas assez de monde pour constituer des relais partout. Le pôle assure donc, sur un territoire donné (quelques villages), une fonction de relais de proximité.

Il peut être bénéfique de réunir de temps en temps (annuellement par exemple) à l'échelle de la paroisse ou d'une partie de la paroisse, des personnes responsables des relais et des pôles pour faire le point et bien leur expliquer leur rôle.

Le prêtre prendra soin d'aller de temps en temps visiter les relais et les pôles pour mieux les connaître et les encourager, pour fortifier la foi des fidèles les plus isolés.

5 Les fraternités locales

L'équipe relais ou le pôle gagnera à vivre en "fraternité locale missionnaire". (Cette expression est utilisée dans le diocèse de Tulle).

Être une "fraternité locale missionnaire" engage un petit groupe de chrétiens en rural ou dans un quartier à une vie chrétienne plus intense, à organiser (à d'autres moments que celui de la messe dominicale) dans l'église (petite ou grande), des temps de prière, par exemple la liturgie des heures (Laudes ou Vêpres), des temps de partage autour de la Parole de Dieu.

S'il y a un diacre, il pourra éventuellement apporter la grâce propre de son ministère de façon importante au service d'une fraternité locale, en stimulant par exemple un approfondissement de la Parole de Dieu, en encourageant à se soucier des plus pauvres, en ouvrant la fraternité à un sens plus large de l'Église, en initiant à la liturgie des heures, etc.

Localement, dans chaque village, un groupe de Parole peut régulièrement se retrouver à l'église pour lire un texte d'Évangile (par exemple celui du dimanche suivant, afin d'encourager à se déplacer pour aller à la messe) et échanger sur ce que cette Parole de Dieu implique dans la vie du village, dans la vie de chaque personne présente et de rédiger une intention de prière qui sera lue le dimanche lors du rassemblement dominical. Ce groupe fraternel, fondé sur la Parole de Dieu, y trouvera du souffle pour évangéliser.

L'enjeu d'évangélisation de pareilles fraternités est capital. Ne reproche-t-on pas souvent aux chrétiens de ne pas vivre la charité évangélique qu'ils prêchent (ou entendent prêcher) le dimanche à la messe ? Créer ou faire se développer des fraternités locales supposera souvent une démarche de réconciliation entre des personnes ou des familles qui portent une longue histoire commune blessée avec des ressentiments, causés par de typiques problèmes de bornage ou diverses formes de violence ou autres conflits de voisinage. Dépasser ces divisions au nom de Jésus-Christ est un signe majeur à donner au monde de la crédibilité de notre foi.

6 D'autres fraternités

La vie consacrée communautaire (vie contemplative, vie religieuse apostolique, instituts de vie consacrée, associations publiques de fidèles) est la forme la plus visible de la vie fraternelle vécue dans l'Église. Les communautés religieuses, même si elles sont petites et fragiles, ont toujours un grand rayonnement sur la vie chrétienne de nos paroisses. Leur profession radicale des conseils évangéliques (pauvreté, chasteté, obéis-

sance) inspire et stimule toute forme de vie fraternelle chrétienne.

Il existe un grand nombre de fraternités ou petits groupes dans lesquels la vie chrétienne se développe. Ces fraternités peuvent être liées à des mouvements plus larges, relever d'associations de fidèles structurées ou n'avoir qu'une existence locale. Il faut signaler aussi les groupes de spiritualité, groupes de prière, familles spirituelles ou autres tiers ordres, groupes de laïcs associés à des congrégations religieuses. *"Surtout lorsqu'il s'agit d'un monde sécularisé, les différentes formes de regroupement peuvent représenter pour beaucoup de gens une aide précieuse en vue d'une vie chrétienne fidèle aux exigences de l'Évangile et pour un engagement missionnaire et apostolique"* (Saint Jean-Paul II, *Christifideles laici*, n°29).

Les fraternités locales doivent aussi être préservées de la tentation du repli ou d'une autarcie fusionnelle. Elles peuvent être très dynamiques mais ont besoin d'être stimulées à un niveau plus large.

D'une façon générale, tout charisme personnel ou communautaire doit être soumis au discernement de l'Église et exercé dans un esprit de communion. Saint Jean-Paul II rappelait ainsi que *"la liberté d'association des fidèles laïcs dans l'Église [... est] une liberté reconnue et garantie par l'autorité ecclésiastique et qui doit s'exercer toujours et uniquement dans la communion de l'Église"*.

Quand une petite fraternité constituée par affinités spirituelles ou liens personnels est indépendante de toute structure plus large, ses membres doivent donc être particulièrement vigilants à être ouverts sur la vie de l'Église locale, à ne pas se couper de la diversité ecclésiale avec ses pauvretés et ses atouts.

Les fraternités ont une vie propre tout à fait légitime quand leurs membres trouvent aussi leur place dans la vie de leur paroisse territoriale, en communion avec des personnes non choisies, données par le Seigneur comme des frères à aimer parce qu'ils sont notre prochain géographique.



III. Structures d'un groupement paroissial dans le diocèse de Cahors

Comme cela a été présenté plus en détail dans la première partie de cette charte, les ministres ordonnés constituent la structure hiérarchique d'institution divine de la vie de l'Église. Mais cela ne veut pas dire qu'ils sont toute la réalité ecclésiale. Car en même temps, *"les pasteurs doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église"* (cf. Lumen gentium 37).

Cette troisième partie de notre charte des paroisses part en tout cas de la réalité sacramentelle de la structure hiérarchique de l'Église, mais pour préciser aussi un certain nombre d'orientations propres, fondées sur le droit de l'Église et sur l'expérience de l'Église en France ces dernières années, dans la ligne des enseignements du Concile Vatican II sur la participation des fidèles laïcs à la mission d'évangélisation. Toutefois, nous nous limitons ici à envisager l'activité missionnaire de l'Église sous l'angle de la structure paroissiale.

1

Différents ministères et charges confiées dans la communauté chrétienne

La structure fondamentale de l'Église est celle instituée par Jésus-Christ qui a appelé le collège des Douze Apôtres (Cf. Catéchisme de l'Église Catholique n°765), puis envoyé les Soixante-Douze disciples et encore appelé et envoyé d'autres personnes, hommes ou femmes, à partager une part de sa mission et à témoigner, comme Marie-Madeleine, chargée d'annoncer sa Résurrection aux disciples (cf. Jn 20,17).

Les structures de l'Église sont donc fondées sur des appels, selon le modèle des

Apôtres et sous l'autorité de leurs successeurs. Dans les Évangiles, ce modèle se décline de façon précise : Jésus prie son Père (toute une nuit) puis appelle les Douze, puis les invite à l'accompagner dans sa Mission, les enseigne à part et enfin les envoie deux par deux, en leur promettant l'Esprit Saint. Mais après sa Résurrection, Jésus promet aux disciples *"je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps"* (Mt 28,20). Forts de cette promesse, les Apôtres instituent des successeurs (cf. Catéchisme de l'Église Catholique n° 860). Puis, face à des besoins nouveaux, ils n'hésitent pas à appeler à des ministères apparemment inédits, comme les Sept diacres, c'est-à-dire, les serviteurs des tables, chargés d'aider les Apôtres dans les tâches de service des plus pauvres pour ne pas freiner l'annonce de la Parole de Dieu (cf. Ac 6).

Parmi les évolutions structurelles des acteurs paroissiaux ces dernières années, il faut justement mentionner le ministère des diacres, ayant besoin d'être mieux expliqué, mais qui déjà apporte de la nouveauté dans la vie de l'Église, depuis qu'il a été remis en honneur au Concile Vatican II.

Plus qu'à la paroisse, le ministère des diacres est lié à l'évêque. Mais l'insertion des diacres dans les paroisses et les services concrets qu'ils sont amenés à y assurer diversifient de manière significative la structure visible de l'Église locale.

De plus, certains fidèles sont « appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat hiérarchique, à la façon de ces hommes et de ces femmes qui étaient des auxiliaires de l'apôtre Paul dans l'Évangélisation et, dans

le Seigneur, dépensaient un grand labour » (Lumen gentium 33). C'est le cas en particulier des animateurs pastoraux, recevant une lettre de mission de l'évêque. C'est le cas également de tous ceux qui sont associés désormais à la catéchèse, à l'animation liturgique, à la préparation au sacrements (baptêmes, mariages), etc. C'est aussi, d'une autre façon encore, le cas des laïcs membres d'une Équipe d'Animation Pastorale (EAP).

L'implication de laïcs dans le gouvernement habituel de la paroisse modifie le visage de la paroisse et de l'Église. Les membres laïcs des EAP y agissent au titre de la grâce reçue au baptême et à la confirmation, mais aussi en vertu d'une délégation reçue du curé qui, face aux réalités de plus en plus complexes et étendues de la mission paroissiale, ne peut exercer seul la charge pastorale reçue de l'évêque. Le travail concerté du curé avec son EAP donne, de plus, une image plus collégiale du gouvernement de la paroisse qui témoigne d'une grande liberté de chacun vis-à-vis de la tentation du pouvoir clérical.

L'EAP n'est pas le seul domaine où se manifeste ce changement. Sans doute le plus visible est-il la participation des baptisés-laïcs à la pastorale des funérailles, spécialement lorsqu'ils rencontrent les familles au nom de la paroisse ou qu'ils conduisent des temps de prière ou la célébration des funérailles elle-même en l'absence de prêtre et de diacre (on préférera le mot "conduite" des funérailles quand il s'agit d'un laïc, pour réserver le terme de "présidence" au ministère pastoral).

Ces évolutions multiples ont une incidence sur la manière dont les prêtres aujourd'hui perçoivent leur ministère et le vivent. Le "curé de campagne" de Bernanos est seul dans l'exercice de sa charge. Ce modèle n'existe plus. Partout, les chrétiens se sentent partie prenante de la vie de leur paroisse, même si leur degré d'implication est très divers. Cela n'empêche pas le prêtre d'être irremplaçable dans son ministère. Il apparaît d'ailleurs davantage comme un

homme de relations et sa vocation à favoriser la communion de tous est devenue absolument centrale. Il ne peut s'acquitter de cette tâche très délicate et complexe sans la grâce de l'Esprit Saint. Par toute sa vie et son être, il rappelle à tous, de manière inlassable, à temps et à contre-temps, qu'il y a Dieu et que Son Amour veut se répandre dans tous les cœurs pour rassembler toute l'humanité dans la joie de son Royaume.

2 Le projet missionnaire, finalité du conseil pastoral

La paroisse n'est pas tournée vers elle-même mais vers la mission. Elle doit être proche des gens. Aussi, le conseil pastoral a pour tâche principale la définition d'un projet missionnaire.

Ce projet doit être établi selon une vision générale (quelle visée pour les dix ans à venir ?) réfléchie ensemble, mais il doit être mis à jour chaque année en fixant des objectifs concrets réalisables ou au moins des étapes précises s'il s'agit de projets à plus long terme. Il tient compte des orientations du diocèse et de l'Église universelle. Il n'est pas simplement un projet conçu selon des considérations stratégiques mais aussi selon la hauteur du projet de Dieu, sans craindre qu'il soit onéreux pour les personnes, en temps, en énergie, en moyens matériels. Pour cela, il doit être élaboré en commun et partagé par un maximum de personnes. *"Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ?"* (Lc 14,28). Pour mûrir un projet pastoral ambitieux, il faut du temps, de la patience, du discernement pour voir si l'on a de quoi aller jusqu'au bout, voir sur qui l'on pourra s'appuyer, voir si la motivation est assez forte, assez enracinée dans le Christ pour renoncer au confort des habitudes et surmonter les épreuves qui ne manqueront pas.



■ Qui fait partie du conseil pastoral ?

Le curé préside le conseil pastoral. Les autres prêtres et les diacres de la paroisse peuvent en être membres.

Le conseil pastoral peut être composé d'une quinzaine de membres, vingt maximum, éventuellement représentatifs de la diversité du territoire (spécialement si la paroisse est étendue et que l'unité à réaliser fait partie de la visée pastorale), mais surtout de la diversité des générations et des catégories sociales présentes sur le territoire de la paroisse. On peut aussi tenir compte des engagements ecclésiaux dans les différents domaines de la liturgie, de l'annonce et du service des plus fragiles, mais sans identifier ce conseil à une réunion des services paroissiaux.

Il est important que les membres soient capables de comprendre ce que l'on attend d'eux et adhèrent à la visée missionnaire de la paroisse mais il est tout aussi important qu'une diversité s'exprime, que des objections soient formulées et que les membres se fassent aussi l'écho de "ce que disent les gens" (Mt 16,13).

Il est nécessaire qu'au moins quelques membres de l'EAP soient au conseil pastoral pour qu'il y ait une bonne compréhension entre ces structures. Il est utile aussi qu'un membre du conseil économique y soit présent pour faire le lien.

Il ne faut pas confondre conseil pastoral (assemblée de 15-20 membres qui ont été appelés par le curé, éventuellement après consultation de divers groupes de fidèles, à en faire partie pour une durée de 5 ans) et « assemblée paroissiale » où tous sont invités pour un temps d'information et d'échange. Le format de l'assemblée paroissiale ne permet pas facilement d'approfondir un sujet ni de construire un projet, à moins de prendre le temps d'une animation adaptée avec des petits groupes, des mises en communs, etc.

■ Que fait-on au conseil pastoral ?

- chaque membre se sent responsable de rendre compte de la sensibilité et des préoccupations humaines et spirituelles du milieu dans lequel il vit ;

- le conseil pastoral prend en compte les évolutions du terrain pastoral et non d'abord des problématiques d'organisation ou de gestion des biens. Il importe de rester réaliste mais sans manquer d'audace ;

- sont discutées des orientations pastorales et missionnaires, en vue de la rédaction du projet missionnaire de la paroisse à moyen et long terme ;

- sont évaluées et relues des initiatives nouvelles ou des pratiques habituelles qui semblent à revoir. Un compte rendu de ce bilan peut être transmis à l'évêque et au vicaire général.

■ Quand se réunit-il ?

- s'il y a une EAP, le conseil pastoral n'a pas besoin de se réunir souvent. Il suffit qu'il soit capable de définir un projet pastoral pour l'année, puis de le relire.

- pour travailler ensemble, il faut que le groupe apprenne à se connaître, cela prend du temps. Et il n'est pas toujours facile pour les gens de se situer de manière à prendre de la hauteur, à voir au-delà des choses à faire, à se poser des questions sur le sens des choses, sur les orientations à prendre.

- suggestion : on peut décider de prendre un samedi après-midi 2 ou 3 fois par an, ce qui peut totaliser 10 à 12 heures de travail plus efficaces que 7 ou 8 soirées d'1h30 où tout le monde est fatigué ce qui les fait se prolonger sans grand profit...

- de toute façon : tenir compte des personnes qui en sont membres et de leur disponibilité.



Chaque groupement paroissial doit-il avoir son conseil pastoral ?

Les orientations pastorales d'une paroisse doivent être discutées en conseil pastoral. C'est une décision de l'évêque discutée en conseil presbytéral (cf. Canon 536 §1). Cela dit, dans de petits groupements paroissiaux il peut être difficile d'en constituer un. Cela implique par exemple que certains petits groupements s'associent à la réflexion du conseil pastoral d'un groupement plus grand. De même, à l'initiative des curés, deux ou trois paroisses moyennes peuvent se mettre d'accord pour constituer un conseil pastoral commun.

3 L'EAP (Équipe d'Animation Pastorale), ferment de la mission paroissiale

Une définition de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) : *C'est une équipe de chrétiens qui collaborent à l'exercice de la charge pastorale du curé ou d'un prêtre modérateur. Dans un secteur pastoral, l'équipe participe étroitement à la mission de l'Eglise locale dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle s'efforce avec le curé, de décider, de mettre en œuvre et de coordonner les activités habituelles ou exceptionnelles de la paroisse* (cf. Site de la Conférence des évêques de France).

■ Envoi en mission des membres d'une EAP

- les membres de l'EAP sont désignés par le curé et bénéficient d'une reconnaissance de l'évêque. Leur nomination est publique et leurs noms figurent dans l'annuaire diocésain.

- dans les cas où il n'est pas possible de nommer un curé pour le groupement paroissial, c'est alors l'évêque qui envoie l'EAP et lui attribue un prêtre modérateur qui a la charge pastorale mais ne peut pratiquement l'exercer que de façon distante et/ou limitée.

- les membres sont nommés pour trois ans renouvelables une seule fois. Un renouvellement annuel par tiers est souhaitable dès la fin du premier mandat de trois ans.

- dans certains petits secteurs, s'il n'y a plus aucun renouveau possible, il sera utile de discerner si le secteur est toujours viable et si l'EAP n'est pas devenue une «fraternité locale» (cf. ci-dessus).

- avant de les nommer, on tiendra compte de la formation chrétienne des membres de l'EAP et de leur disposition à se former ainsi que de la cohérence de leur vie, de leur crédibilité en face de la communauté paroissiale et de la société civile.

- en cas de changement de curé, il est souhaitable que l'EAP prolonge au moins d'une année sa mission avant d'envisager un renouvellement.

- un envoi en mission liturgique marque le début de la mission de chaque membre de l'EAP. C'est le curé qui appelle les membres de l'EAP et leur remet un cierge allumé au cierge pascal en rappel de leur baptême et de leur vocation à avancer au milieu du monde en enfants de lumière.

■ Composition de l'EAP

- une EAP doit comporter entre 5 et 7 membres, ministres ordonnés compris.

- l'EAP peut être composée de représentants des sous-secteurs du groupement paroissial ou bien de représentants de pôles transversaux de la vie paroissiale (annonce de la foi, diaconie, liturgie...). Une combinaison de ces deux types de représentation est souvent bénéfique. Mais l'EAP n'est pas la réunion de tous les responsables de services dans la paroisse ni ne prétend représenter toutes les réalités locales.

- il sera bon de désigner un/une secrétaire de l'EAP qui établit les compte-rendus. Cette personne sera capable de réunir l'équipe pastorale si jamais le prêtre est malade ou surchargé.

- en EAP, on est amené à chercher des moyens pour surmonter des problèmes de personnes. Ses membres doivent donc aussi être capables d'une réelle confidentialité.

■ Le rôle de l'EAP

- cette équipe participe à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse dont le curé (ou le "prêtre modérateur") est le pasteur propre. La charge pastorale est liée au ministère pastoral (prêtre ou évêque) et ne peut être déléguée. Mais elle s'exerce en collaboration avec des laïcs dont certains peuvent être délégués pour y participer de façon plus institutionnelle.

- l'EAP est un exécutif qui doit être efficace, en lien avec le plus de monde possible. Car il s'agit que la paroisse soit "proche des gens". C'est tout le contraire d'une "garde rapprochée" éloignant le curé de son peuple. L'EAP, en portant avec le prêtre le souci de toute la paroisse, devrait plutôt le libérer des excès de pression dus aux exigences de fonctionnement et à la dispersion, pour qu'il ait plus de temps pour la rencontre, la visite.

- l'EAP doit s'efforcer d'avoir une vue globale, au jour le jour, de l'ensemble de la vie du groupement paroissial.

- le curé (ou prêtre modérateur) reçoit de son EAP un éclairage important pour discerner des charismes parmi les baptisés. Un membre de l'EAP pourra être chargé d'interpeler des personnes nouvelles pour telle ou telle action.

- cette mission est une occasion pour des laïcs de déployer de façon plus visible la dimension de "disciple-missionnaire" de la grâce de leur baptême et de leur confirmation.

■ Fréquence et forme des rencontres

- l'EAP se réunit au minimum une fois par mois. Plus si possible et si nécessaire.

- les réunions n'ont pas besoin d'être longues : se réunir par exemple $\frac{3}{4}$ d'heure chaque semaine après une messe de fête est un fonctionnement qui a fait ses preuves, selon la disponibilité des membres. Les outils de télécommunication moderne et l'internet peuvent aussi rapprocher les membres de l'EAP chaque fois que c'est utile.

- il est important que l'ordre du jour des rencontres soit précis et qu'un compte-rendu soit effectué, précisant quelles décisions ont été prises, qui fait quoi, qui prévient qui, etc.

- une EAP expérimentée, peut, si nécessaire, se réunir quand le prêtre est absent, en profonde communion avec lui, évidemment. Le/la secrétaire de l'EAP fait le lien avec le curé, anime la rencontre et rédige un compte-rendu. En cas d'indisponibilité durable du prêtre, si aucun contact n'est possible avec celui-ci, l'EAP se met en lien avec l'évêque ou le vicaire général.

■ Formation et relecture

- une formation régulière doit permettre aux membres des EAP de prendre toute leur place, de se situer dans la vie diocésaine et ecclésiale, de relire leur action et d'approfondir l'articulation de leur mission avec la vie spirituelle.

- un parcours diocésain de formation à l'animation pastorale sera mis en place.

- une relecture pastorale annuelle avec le curé ou le prêtre modérateur est à réaliser pour chaque membre de l'EAP.

4

Le conseil paroissial pour les affaires économiques (CPAE)

Il doit y en avoir un par groupement paroissial (cf. Canon 537).

Sa mission est technique, au service de la mise en œuvre des projets pastoraux définis avec le conseil paroissial.

La mission du CPAE s'exerce en conformité avec le guide de procédures du diocèse de Cahors.

Si certains projets semblent irréalistes ou incompatibles avec les habitudes budgétaires de la paroisse le conseil s'efforcera de proposer des solutions, de faire réfléchir à des étapes ou aux équilibres à respecter, et d'alerter sur les limites, selon le principe de réalité.

Le curé préside ce conseil. Les membres sont des prêtres, des diacres et des laïcs appelés en fonction de leur compétences économiques, juridiques, immobilières, etc. Ils sont désignés par le curé pour cinq ans renouvelables.

Le Guide de procédures du diocèse donne plus de détails sur le CPAE et son fonctionnement.

■ ANNEXE : Rituel d'envoi en mission d'une EAP

L'envoi a lieu au cours de la messe dominicale, après la prière post-communion :

- Appel des membres de l'EAP : le curé appelle les membres de l'EAP par leur nom.

- Il leur remet un cierge allumé au cierge Pascal.

- Le curé :

"N, N et N., vous avez répondu favorablement à mon appel.

Je vous nomme donc à partir d'aujourd'hui et pour un mandat de 3 ans renouvelable une seule fois, membres de l'équipe d'animation pastorale de notre paroisse.

Que la lumière du Christ vous conduise, au service de tous."

- Chant de louange.

- Bénédiction par le président de l'assemblée (le curé ou, s'il est présent, l'évêque ou le vicaire général) :

Le célébrant principal étend les mains sur les membres de l'EAP :

Dieu, qui veux te faire connaître de tous les hommes et les accueillir dans ton Royaume, regarde l'étendue des champs à moissonner :

Envoie des ouvriers en grand nombre qui annoncent l'Évangile à toute créature, afin que, de tous les peuples de la terre, naisse et grandisse un peuple nouveau que ta Parole assemble et que tes sacrements soutiennent.

Regarde, Seigneur, N., N. N. & N. que leur curé vient d'appeler dans l'Équipe d'Animation Pastorale. Répands en leur cœur ton Esprit Saint pour qu'ils animent la vie des communautés qui constituent la paroisse. Qu'ils soient attentifs aux évolutions humaines de chacun des villages de la paroisse. Qu'ils veillent aux besoins de leur communauté et les aident à vivre en paix. Qu'ils parviennent à ce que personne n'en soit exclu mais qu'on puisse dire des chrétiens "voyez comme ils s'aiment". Qu'ainsi, Seigneur, ces communautés attirent les hommes vers Toi pour qu'ils te louent sans fin.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Amen

Et vous tous, ici rassemblés, que Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Amen.

- Envoi.

PRIÈRE pour ma **PAROISSE**

Seigneur Dieu notre Père, le jour de mon baptême, Tu m'as appelé par mon nom à devenir frère de Jésus et de tout baptisé.

Donne à chacun de mes frères la grâce de trouver sa place dans ma paroisse, d'aimer tous les groupes avec qui elle nous met en lien, de savoir nous désaltérer aux sources spirituelles qu'elle offre pour continuer à marcher, et d'en repartir pleins de joie et d'élan missionnaire.

Change nos cœurs pour que l'eucharistie, source et sommet de notre vie chrétienne, en devienne davantage le centre.

Donne-nous des prêtres et des diacres, sacrements du Christ-pasteur et du Christ-serviteur.

Donne à ceux qui sont appelés à collaborer à la conduite de la paroisse de répondre généreusement aux appels qui leur sont adressés et de servir en enfants de lumière.

Envoie ton Esprit sur tous ceux qui se réunissent pour partager, réfléchir ou prier. Que leur docilité spirituelle les conduise à une créativité missionnaire féconde.

Ouvre nos cœurs à l'inter-paroissial, au doyenné, au diocèse et à toute l'Église. Rends-nous sensibles à toutes les réalités du monde où l'Esprit Saint agit.

Change le regard de tout homme et toute femme de bonne volonté qui sera en contact avec ma paroisse pour que de vraies rencontres fassent tressaillir nos cœurs comme au jour de la Visitation de Marie à Elisabeth.

Donne-nous le courage de surmonter les épreuves et les contradictions, de savoir opérer les renoncements que la mission exige pour sortir du confort des habitudes et nous engager avec toutes nos forces sur les chemins de ta volonté, pour que tout homme soit sauvé et parvienne à la connaissance de la vérité.

Notre-Dame de Rocamadour, étoile de la mer, guide la barque de notre Église vers le port de la vie éternelle.

Amen.



Mgr Laurent CAMIADE
Evêque de Cahors
Aspicientes in Jesum



DIOCÈSE DE CAHORS

73 Cours de la Chartreuse ♦ 46000 Cahors

05 65 35 25 84 // www.cahors.catholique.fr